

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier Coordination des actions d'animation foncière (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Grand Est

<u>Intitulé du poste</u> :	Ingénieur forestier Coordination des actions d'animation foncière (H/F)
<u>Type de contrat</u> :	CDD à temps complet de 7,5 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi</u> :	A
<u>Rémunération</u> :	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 33,00 K€ et 53,4K€ brut annuel
<u>Résidence administrative</u> :	Le Ban Saint-Martin (57)
<u>Prise de poste prévue</u> :	Du 6 mai 2024 au 20 décembre 2024 – prolongation envisagée

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33% et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers. La délégation Grand Est est composée de 49 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



Description du poste

La délégation Grand Est, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture et les acteurs de la filière forêt-bois régionale, a mis en place en 2022-2023 une étude de faisabilité « La Petite Forêt Privée » consistant à :

- Etablir le bilan des actions foncières et de mobilisation ;
- Etudier les conditions de mise en place d'une plateforme régionale foncière (architecture, maintenance, portage, financement, alimentation, partenariats, lien avec la Forêt Bouge, lien avec d'autres bases) ;
- Réfléchir à des modalités permettant une évaluation neutre de la valeur des biens ;
- Amorcer la structuration d'un partenariat opérationnel « Petite forêt privée » intégrant les partenaires dont les opérateurs économiques, identifiant des zones d'actions prioritaires et proposant des indicateurs pertinents de suivi et d'évaluation des résultats.

Il s'agit désormais d'entrer dans la **phase opérationnelle du projet « La Petite Forêt Privée »** afin de proposer un projet global, massifiant, refondant les actions foncières et de mobilisation de bois dans le cadre d'un groupe opérationnel. En lien direct avec la direction et les partenaires du centre, l'**Ingénieur(e) chargé(e) de la Coordination des actions d'animation foncière** aura notamment pour missions et responsabilités de :

- Piloter le projet « La Petite Forêt Privée » ;
- Représenter le centre auprès des différents interlocuteurs dans le cadre du projet ;
- Assurer le suivi des indicateurs (volumes mobilisés, investissements réalisés...), rédiger des comptes-rendus d'activité, assurer la remontée des informations, animer des réunions d'équipe et du groupe opérationnel, établir la synthèse annuelle des résultats atteints ;
- Participer à la coordination technique et administrative de l'activité conventionnelle du centre.

Un ajustement des missions pourra être effectué selon les besoins du service et des financeurs.

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent ;
- Maîtrise des outils bureautiques et cartographiques (SIG) ;
- **Expérience souhaitée en matière de conduite et gestion de projets** (montage et suivi financier, rédaction, mise en œuvre, bilan et communication).

Compétences et qualités requises

- Très bonnes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Aisance à l'oral et en animation de réunions ;
- Dynamisme, rigueur, autonomie et sens de l'organisation ;
- Permis de conduire obligatoire et aptitude aux déplacements fréquents ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.



www.cnpf.fr





Personnes à contacter

- Hervé RICHARD, Directeur adjoint : 06 73 98 90 23 - herve.richard@cnpf.fr
- Cyril VITU, Ingénieur forestier : 06 71 57 65 49 - cyril.vitu@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective pour le **vendredi 29 mars 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. Hervé RICHARD, Directeur par intérim du CNPF Grand Est

41 avenue du Général de Gaulle

57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **début avril**, dans les locaux du CRPF, au Ban Saint Martin (57).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

